

* qu'est-ce qui se dit ?



48400 SAINT-JULIEN-D'ARPAON

TÉL/FAX 04 66 45 07 38 ou 04 66 94 05 08 - tarnonmimente@wanadoo.fr

n° 5

Décembre 2005

Notre Communauté de Communes Cévenoles Tarnon Mimente, à la suite de notre "projet de territoire" réalisé en 2004-2005 auquel vous avez participé, a mis en place plusieurs groupes de travail ouverts à tous, afin de structurer dans la durée le développement du territoire.

Ces groupes de travail appelés "ateliers du futur partagé", vous pouvez encore vous y inscrire. Si vous ne pouvez vous déplacer, nous pouvons vous chercher. Si vous manquez de temps, vous pouvez y participer de chez vous en répondant à nos questions au fur et à mesure qu'elles viendront au travers du "Dé qué sé dis" en donnant votre avis.

Les questions de ce numéro proviennent de l'atelier "vie et projets économiques". Ce sujet nous concerne au pre-

mier plan, nous devons mettre en place des projets de développement pour répondre aux besoins que connaît notre territoire.

La notion "d'accueil de nouveaux habitants" dépend essentiellement de notre capacité à anticiper les problèmes de logements et d'activité économique.

Rendre notre pays accueillant, faciliter la vie des habitants dans les villages, hameaux ou mas isolés est, n'en doutons pas, créateur d'emplois.

Avec l'ensemble des élus et l'équipe du journal communautaire, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes ainsi qu'une nouvelle année riche en partages.

Paul Pascual
Président



Proverbes occitans

"Bon Dieu de carrièra, diable d'ostal."
Bon Dieu de rue, diable à la maison.

"A l'an que ven, se sen pas mai, seguem pas mens"
A l'an prochain, si nous ne sommes pas plus nombreux,
que nous ne soyons pas moins.

TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

Ils l'ont fait !

✓ AMÉNAGEMENTS CONTRE LES INCENDIES À BARRE

Le bassin DFCI du Suquarel à Barre des Cévennes est remis aux normes. Ses vidanges provoquaient, de par sa conception en barrage sur le ruisseau de la Cure, le colmatage du lit du cours d'eau en aval, fortement nuisible pour l'écosystème. Afin de protéger la faune piscicole remar-

quable conformément à la législation sur la protection des milieux, cet équipement a donc été réaménagé. Les travaux, à hauteur de 24.000 € HT favoriseront la sécurité du passage des engins de lutte contre le feu.

Curé et agrandi, le bassin a été doté d'un moine de vidange pour assurer un pompage adapté. Une piste pour hélicoptères bombardiers d'eau a également été créée. Ces réalisations devraient permettre au site de proposer un bassin à grande capacité davantage opérationnel, en prévision de l'ouverture d'une route forestière depuis la D20 au col de l'Oumenet.



● Les bruits qui courent !

Le conseil communautaire rassemble les 21 élus (3 par commune) lors de réunions périodiques au siège de communauté à St-Julien d'Arpaon. Les projets de développement et d'aménagement y sont à l'étude.

Plusieurs sont en cours et subissent un retard dû aux financements qui se font attendre : réfection des ponts métalliques, réhabilitation de l'ancienne gendarmerie de Barre, lotissement de Vébron, parcours découverte à Rousses, logements sociaux et collectifs avec chauffage à plaquettes à St Laurent.

Voici quelques unes des dernières délibérations et un tableau des subventions allouées en 2005 :

- Création d'un pôle touristique "Causse, Gorges du Tarn, Cévennes" Le conseil communautaire est d'ac-



BÉNÉFICIAIRE

MONTANT

Crèche collective "Castors Juniors"	10.082 €
Office de tourisme du Pays de Florac	7.500 €
Association "L'écran Cévenol"	2.250 €
Association "des gens de la soupe"	500 €
Association "48 FM"	300 €
Association "Arts ... Points de Suspension"	250 €
Association "Ballet Bross"	200 €
Association "Barre parallèle"	200 €
Comité Départemental du Tourisme	50 €

cord pour que les offices de tourisme de l'arrondissement de Florac soient fédérés, considérant qu'il convient de définir un projet à mettre en œuvre dans ce cadre.

- Conservation des conditions tarifaires de la taxe de séjour pour la saison 2006. Le conseil constate que plusieurs professionnels ne s'en sont pas encore acquittés.

- Opposition à l'extension des zones Natura 2000 (Causse Méjean).

- Recrutement de Nicolas Stortz en tant qu'agent de développement dans le cadre d'un contrat d'avenir.

✓ LES LOTISSEMENTS DE LA SALLE-PRUNET ET CASSAGNAS

Les nouveaux propriétaires ont pour certains débuté les travaux de construction. Douze habitations verront le jour à Cassagnas sur le nouveau site et à sa périphérie.



✓ INVITATION DE MR LE PRÉFET À LA COMMUNAUTÉ

Mercredi 28 septembre 2005, Monsieur le Préfet, accompagné de Mr. le Sous-Préfet, ont été accueillis par les élus à Saint-Julien d'Arpaon dans les locaux de la Communauté. Mr. Claude FAÏSSE, Conseiller Général du Canton de Barre des Cévennes était également présent, représentant Mr. Alain ARGILIER, Conseiller Général du Canton de Florac excusé à cette séance.

Présentations faites, Monsieur le Préfet remerciait Mr. le Président Paul PASCUAL pour cette invitation qui correspond à son désir de s'informer au plus près des besoins et des difficultés en venant rencontrer les élus sur le terrain.

Chaque maire a fait un exposé sommaire sur sa commune et a parlé des projets qu'il lui semble urgent de mettre en place sur le territoire afin d'en favoriser le développement.

La discussion a porté sur les dossiers réalisés ou en cours ainsi que l'urgence d'agir sur le maintien et la restauration du patrimoine bâti, la création de logements et l'offre de terrains à bâtir, fortement ressentie dans nos Cévennes.

Parmi les préoccupations majeures de la Communauté, l'aide à l'installation d'actifs et d'entreprises constitue un axe de travail prioritaire. Commerces de proximité, atelier

relais, bistrot de pays, accompagnent son programme de logements.

Mr. le préfet a confirmé la présence et l'accompagnement de l'Etat pour tous les dossiers liés au développement économique. Il a souhaité que soit poursuivie la politique de logements de la Communauté en réponse aux attentes de ses administrés. Le débat a permis d'appréhender tous les sujets qui préoccupent les maires des territoires ruraux de Tarnon Mimente.

A la suite de cette réunion de travail, les élus ont invité Mr. le Préfet à se rendre dans les communes, sur les sites des projets, pour avoir une vision claire des travaux à réaliser, et mesurer l'importance de ces investissements pour leurs communes.



● Ça bouge !!!

VOYAGE A PARIS

Lors du Festival du Film Vidéo de Vébron 2004, Pierre Riglet, Directeur du Casino de Paris et membre du Jury du Festival, avait, lors de la soirée de clôture, fait la promesse d'inviter dans son établissement parisien, l'ensemble des habitants de la Commune de Vébron. Il a tenu parole puisque les 9 et 10 juillet dernier, trois autobus au départ de Vébron ont pris la route en direction de la Capitale afin d'assister dans la célèbre maison parisienne du music-hall, à la revue dansante québécoise Dansing-sing.

A Paris, Pierre Riglet avait mis les petits plats dans les grands et le village cévenol a été reçu avec tous les honneurs. En effet, dès leur arrivée, les Vébronnois ont été accueillis par un buffet-dîatoire, mis en place dans la salle de répétition des spectacles. Puis la représentation a eu lieu. Deux heures de spectacle, soixante-huit tableaux d'une rétrospective en chansons des plus gros succès du box-office de ces dernières années, le tout enveloppé de plus de 450 costumes et de nombreux décors. Les Vébronnois furent enchantés de la qualité exceptionnelle du spectacle. Pierre Riglet et Sophie Nolet, meneuse de troupe, ont invité ensuite les Cévenols dans le salon d'accueil du

Casino de Paris, à boire le champagne et à trinquer à l'amitié. La soirée se déroula en présence de la comédienne Andrée Damant que l'on a pu voir, entre autres, dans le fabuleux destin d'Amélie Poulain et qui fut aussi Présidente du Jury du Festival de Vébron en 2000.



Le dimanche matin, c'est sur les Champs-Élysées et au sommet de la Tour Eiffel que les Lozériens avaient rendez-vous. Grâce à Jean-Pierre Bros, adjoint au Maire de la Ville de Paris, ils ont ainsi évité une attente de près de deux heures pour pouvoir visiter le monument.

Le samedi 29 octobre dernier, l'ensemble des participants et des habitants de la Commune se retrouvaient à nouveau, après une "brasucada" sur la place du village, pour feuilleter, au Temple de Vébron, les images du voyage ; images photographiques certes, mais aussi images vidéo, réalisées notamment par Patrick Houpert, journaliste à TF1 et Jean-Pierre Amarger, journaliste à Midi-Libre.

Pour 2006, un autre projet de voyage de deux jours se dessine déjà, suite aux nombreuses demandes des participants. La destination n'a pas encore été dévoilée, mais il est sûr que le week-end sera placé sous le signe de la convivialité et de la fête...

CONNAISSEZ-VOUS LE CLUB CÉVENOL ?

C'est très certainement le doyen du mouvement associatif en Cévennes. Il fut fondé en 1894 à Florac par le pasteur Paul ARNAL, secondé par E. A. MARTEL qui, explorant les cavités souterraines du Causse, donna naissance à la spéléologie telle que nous la connaissons.

En 1894 notre région attend le chemin de fer qui doit la désenclaver et, d'emblée, la cible du club dépasse le département. Il a pour vocation initiale de propager le tourisme et les villégiatures dans la région des Cévennes et des Causses (Aveyron, Gard, Lozère, Hérault).

Le succès vient rapidement, porté par le dynamisme des fondateurs qui savent recruter des participations souvent brillantes : Louis ARMAND, Onésime RECLUS, André CHAMSON parmi bien d'autres.

De bonne heure, notre petite région, trop pauvre, a connu une émigration massive. Mais les enfants des Cévennes n'oublient pas facilement leur village et reviennent tous les étés vers la maison de leurs pères, qu'ils conservent jalousement. Le Club Cévenol devient un lien entre ces exilés et leur pays, et continue jusqu'à ce jour d'assurer la défense et l'illustration du territoire, en particulier par son excellente revue, "Causses et Cévennes" qui paraît quatre fois par an, avec des articles de grande valeur concernant l'histoire, la géographie et tous les aspects tant sociaux qu'économiques de notre région.

De par la diversité et la qualité de ses membres, souvent présents, tant à Paris qu'en Cévennes, dans les endroits où les choses se décident, le Club Cévenol constitue un rouage tout à fait efficace qui permet de faire remonter directement des informations de terrain vers les sphères du pouvoir.

A l'heure actuelle, si les effectifs sont nombreux loin du pays, ils sont assez squelettiques dans nos hautes Cévennes. On a sans doute moins besoin d'entendre parler du pays quand on y vit que quand on est exilé !

Il est quand même triste que la section de Florac, lieu de naissance voici 110 ans de cette grande et florissante association, siège du Parc National des Cévennes, soit réduite à quelques membres sans aucune activité spécifique.

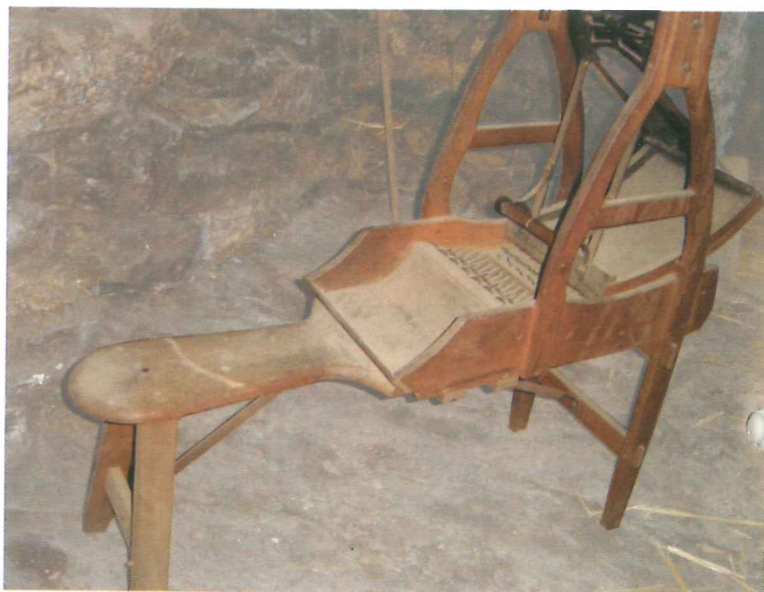
Il y a pourtant beaucoup à faire : conférences, débats, actions de promotion touristique telles que la création envisagée du chemin de randonnée à thème "le chemin des camisards" de Barre au Pont de Montvert.

Et dans tous les cas, que nous soyons cévenols de souche ou non, nous qui aimons les Cévennes et désirons développer nos vallées du Tarnon et de la Mimente, nous ne pouvons qu'être intéressés par le Club Cévenol où nous trouverons compétences et appuis.

Une réunion aura lieu en début d'année 2006 pour initier le renouveau du Club Cévenol à Florac. Si cette aventure vous tente, merci de prendre contact avec moi, afin que je vous tienne au courant.

Voici mon adresse : Marc DOLLADILLE 48 400 CASSAGNAS Tél. : 04 66 45 13 11
E Mail : dolladille.marc@wanadoo.fr

Merci d'avance.



Les "Ateliers du Futur Partagé"

Le diagnostic réalisé quant à l'avenir du territoire commence à porter ses fruits. Les avis des habitants de la communauté ont mis en évidence les thèmes où il y a fort à faire : le tourisme et la culture rassemblent le maximum de suffrages avec 292 réponses positives devant le développement éco-citoyen (273), sachant que c'est dans cette démarche durable et solidaire que vous êtes les plus nombreux à vouloir vous investir (20).

Toutefois, parmi les projets précis proposés, ceux liés à la qualité de vie des personnes âgées recueillent le plus de soutien, ainsi que l'accueil de handicapés et la mise en valeur du territoire (terroir, randonnée, gestion forestière...).

A noter que la lutte contre l'abandon du patrimoine bâti est le sujet qui regroupe le plus de personnes voulant s'impliquer (6).

Étant donné que plusieurs actions en lien avec l'agriculture sont approuvées (pluri-activité, initiatives collectives, valorisation de l'espace), la question se pose du travail à mener dans ce domaine.

Six "ateliers du futur partagé" ont donc été mis en place et certains se sont déjà mis au travail (voir page suivante).

Par ailleurs une nouvelle réunion a eu lieu dans l'idée d'ouvrir les enjeux à un territoire plus vaste que la CC. Les représentants des Communautés voisines étaient invités à participer ainsi que les représentants des professionnels et de l'Etat, afin que les problématiques soulevées puissent être envisagées en commun à une échelle plus efficace. Cette perspective d'un projet commun fait son chemin... La Communauté de communes voisine des Cévennes - Hauts Gardons notamment s'est montrée clairement intéressée par notre démarche.

C'est dans le cadre du Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes (le CBE, à Florac) que les dynamiques vont se rassembler. Cette structure a pour originalité d'être composée à la fois d'élus, d'associations du secteur social, de représentants de salariés et d'employeurs. Elle met en synergie les compétences pour un projet de territoire partagé. Les ateliers vont tout naturellement alimenter le travail mené par la Communauté avec le CBE.



● TOURISME - VIE CULTURELLE

Il nous semble important que la Communauté de communes se pose la question de la répartition des différentes activités sur son territoire, et quelle importance elle souhaite donner à l'activité 'tourisme'. Pistes à suivre ou à creuser : Cévennes éco-tourisme, Transcévenole en mettant l'accent sur la richesse architecturale des ouvrages, Stevenson.

Projets : - Organisation d'un débat ou forum à la mi-avril 2006 sur le thème :

"Quelle place voulons-nous donner au tourisme sur notre territoire ?"

- Visite d'une communauté de communes des Côtes



d'Armor particulièrement vigilante sur le plan du tourisme. Cet atelier se propose d'inventorier les initiatives existant déjà sur la Communauté de communes sur le plan culturel (musique avec le bal du mois et autre, bibliothèque, soirées, lecture ou contes, expositions, promenades contées, festival nature...). Ceci dans le but de ne pas faire double emploi avec des activités existantes, et de créer un calendrier le plus exhaustif possible des différentes manifestations proposées.

Au vu de ce qui se fait déjà sur Florac notamment, et des dimensions des salles de notre communauté, il nous semble plus adapté de développer un réseau d'activités qui auraient lieu chez les gens. Soirées contes ou lectures, cinéma, théâtre, musique, gastronomie, échange de livres... les personnes intéressées pour recevoir des manifestations chez elles seraient répertoriées, la Communauté pourrait se doter d'un peu de matériel qui tournerait en fonction des soirées proposées.

● TERRITOIRE ÉCO-CITOYEN

Ou "Comment mettre le développement durable en application tangible ?". L'objectif est de garantir pour les constructions futures l'utilisation de matériaux non polluants et des énergies renouvelables. C'est un chemin qui



demande beaucoup de volonté et de concertation mais dont les 'bénéfices' sont sans équiva-

lent... A l'heure actuelle la filière bois-énergie devrait en être la première manifestation concrète. Plusieurs personnes dont des élus ont par ailleurs visité le centre "Terre Vivante" en Isère qui réalise et promeut des pratiques durables (gestion de l'eau, habitat).

Ce groupe se penche sur les grands besoins en professionnels de santé que connaît notre territoire. La question du soin apporté aux personnes âgées en terme de confort également est abordée au niveau de l'accueil hivernal et la lutte contre l'isolement. Une petite brochure est disponible auprès de la Communauté de communes.

● SANTÉ



Santé pour tous et qualité de vie des anciens
Ce groupe se penche sur les grands besoins en professionnels de santé que connaît notre territoire. La question du soin apporté aux personnes âgées en terme de confort également est abordée au niveau de l'accueil hivernal et la lutte contre l'isolement. Une petite brochure

est disponible auprès de la Communauté de communes.

● INTERNET

L'atelier s'est mis au travail. Il regroupe trois à quatre personnes qui ont rédigé un premier rendu, état des lieux et présentation concrète et détaillée de la 'toile', ses atouts et la possibilité technique de sa mise en œuvre sur le territoire (disponible auprès de la Communauté de communes).

● CENTRE DE LOISIRS PARTAGÉS

Cet atelier va travailler à la mise en place du projet d'accueil de personnes handicapées ou non dans un centre de loisirs culturels et de pleine nature adapté à tous. C'est un gros

projet, novateur et porteur d'activité et de vie. Nous ne manquerons pas de vous en informer davantage par la suite !

● VIE ET PROJETS ÉCONOMIQUES

L'atelier "Vie et Projets économiques" s'est réuni plusieurs fois depuis septembre. Nous avons centré nos préoccupations sur deux thèmes :

1. Comment améliorer la vie de chacun d'entre nous, en la rendant plus facile, moins préoccupée ...?

2. Comment trouver du travail près de chez nous ?

Pour répondre à ces deux questions, il nous a semblé que les uns avaient besoin d'aide, de services... et que d'autres avaient besoin de gagner de l'argent. Alors pourquoi ne pas faire en sorte que les deux se rejoignent ? En effet, personne ne va imaginer que du jour au lendemain, 50 emplois vont se créer sur nos 7 communes ! Mais s'il y avait 50 paires de bras supplémentaires pour faire tout ce dont nous avons besoin..... conduire ma mère chez le spécialiste, mon enfant à la danse, mon grand père au cinéma ou au marché.... nettoyer les 50 mètres autour de chez moi, - chercher mon fils à l'école et surveiller ses devoirs, couper et rentrer le bois.... et tous ces bras autour de moi qui ne servent à rien !

Nous avons alors réfléchi aux différentes formes que peut prendre l'emploi : la coopérative d'activité n'a plus de secret pour nous, les groupements d'employeurs non plus. Nous avons également rencontré un Réseau Local d'Initiative socio-économiques qui met en relation des entreprises ayant un besoin urgent de personnel qualifié et les chercheurs d'emploi correspondants.

A l'aide du C.B.E. nous allons étudier les problèmes des entreprises du bâtiment ou ceux des agriculteurs qui ont besoin de main d'œuvre mais ne peuvent pas embaucher un ouvrier à temps plein.... Et pourquoi pas ceux d'autres entreprises ? Le travail partagé, le temps partagé, cela existe, il suffit de les mettre en musique.... Et puis les pères ou mères de famille qui veulent partager leur temps entre leurs enfants, leur maison, leur jardin et une activité rémunératrice, la jeune fille qui veut travailler mais doit aussi s'occuper de son père malade....

Rien n'est insoluble, il suffit de regarder les choses autrement. Et c'est ce que nous nous promettons de faire à l'atelier "vie et projets économiques" de la Communauté de Communes Tarnon - Mimente ! Dans le prochain numéro nous vous donnerons le compte rendu de vos réponses au questionnaire sur les besoins des 1075 habitants des 7 communes de Tarnon - Mimente.



NOVEMBRE 2005 - À TOUS LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

QUESTIONNAIRE À RETOURNER

à la Mairie de votre commune ou à la Communauté de Communes Tamon-Mimente,

Mairie de St Julien, 48400 St-Julien d'Arpaon - merci

Pour la seconde fois, par la réponse à un questionnaire, vous pouvez vraiment nous aider à conforter le présent et à apporter quelques changements pour l'avenir. C'est votre volonté, vos désirs à tous qui nous intéressent. Nous allons tous continuer à vivre encore longtemps dans nos communes et dans notre Communauté de communes. Faisons en sorte que la vie y soit aussi agréable que possible. Des services existaient autrefois, ils ont disparu. Il est possible de créer de nouveaux services, sous des formes différentes mais qui peuvent répondre à vos besoins. En répondant à ces questions vous nous aiderez à déterminer ce qui est le plus urgent à mettre en place.

C'est simple, il vous suffit de lire les questions, de cocher les réponses qui vous conviennent (vous pouvez en cocher plusieurs) et de rajouter votre réponse si elle ne figure pas. Il n'y a que 10 questions dont une que vous vous appropriez... Cela vous prendra au minimum 10 minutes, au maximum 1/2 heure si vous prenez la peine de rajouter votre avis.

Vous pouvez cocher les réponses qui vous conviennent et barrer dans les réponses ce que vous ne voulez pas.

1. Qu'est ce qui vous satisfait le plus sur le territoire de nos communes ?

- a) C'est le pays de nos ancêtres
- b) Les Cévennes, un pays riche de son histoire
- c) Le patrimoine paysager: les grands espaces, les bancels, les béals
- d) La vie du village, du hameau.....
- e) La proximité des miens
- f) Autre, à préciser :
- g) Autre, à préciser :

2. Qu'est ce qui vous manque le plus ?

- a) Les enfants, les frères et sœurs qui sont partis
- b) Les landes ne sont plus entretenues, les murs ne sont plus réparés, le paysage se ferme...
- c) La vie du village, du hameau.....
- d) Les miens qui sont partis
- f) Autre, à préciser :
- g) Autre, à préciser :

3. Si un commerce revenait...

- a) J'y ferais mes courses : pains et brioches, viandes et charcuteries, épicerie, fruits et légumes, laitages et fromages, petite mercerie, petit bricolage....
- b) Je demanderais qu'il me livre à domicile...
- c) Je voudrais que l'on m'apporte d'autres produits que je ne peux ou ne veux pas chercher en super marché
- d) J'aimerais y trouver des fruits, légumes, fromages, charcuteries, confitures, miels, faits ici par les agriculteurs....
- f) Autre, à préciser :
- g) Autre, à préciser :

4. Si un transport se remettait en place...

- a) Je le prendrais pour aller à Florac
- b) Je le prendrais pour aller plus loin, à Mende ou à Alès
- c) Je voudrais qu'il puisse servir aux jeunes et moins jeunes, pour les activités, les distractions, les sorties...
- d) J'aimerais qu'il soit organisé pour emmener les enfants à l'école
- e) J'aimerais m'en servir pour aller voir mes amis
- f) Autre, à préciser :
- g) Autre, à préciser :

5. Qu'est ce qui vous aiderait ?

- a) Si je pouvais faire garder mes enfants le soir...
- b) ne pas laisser mémé ou pépé seul quand je sors....
- c) ne pas être toujours seul
- d) que l'on me fasse la lecture à haute voix
- f) Autre, à préciser :
- g) Autre, à préciser :

6. Que pourriez-vous proposer en échange ?

- a) L'aide aux devoirs des enfants
- b) La coupe et le rangement du bois
- c) Le nettoyage des jardins et des abords des maisons
- d) Je pourrais faire la lecture
- e) faire la couture, le raccommodage
- f) faire la cuisine, faire les courses
- g) faire les petites réparations des maisons, des outils....
- h) Autre, à préciser :
- i) Autre, à préciser :

7. Quels services payants vous intéresseraient ? (rayer les mots inutiles) :

- a) L'entretien de mon jardin, de mon atelier, de ma maison, de ma voiture etc..
- b) La garde de mes enfants à la journée par une assistante maternelle
- c) Le débroussaillage de mes terrains (art.323-3- code forestier sur les 50 mètres autour des maisons)
- d) L'entretien des arbres : greffes, élagage, taille de formation, abattage.....
- e) Le fauchage des prés
- f) L'entretien et la réfection de mes murs en pierre sèche
- g) Le ramonage
- h) Autre, à préciser :
- i) Autre, à préciser :

8. Aimerez-vous une aide pour faire des économies ?

- a) d'eau
- b) d'énergies
- c) d'essence, de gasoil..
- d) Autre, à préciser :

9. Quelles sont vos attentes culturelles ?

- a) Si une manifestation se remettait en place, j'aimerais y participer, donner mon avis
- b) J'aimerais une bibliothèque
- c) Un lieu de rencontre avec jeux, lecture, soirées à thèmes.....
- d) Un lieu pour pratiquer musique, danse, dessin, sculpture, travaux manuels etc.....
- f) Autre, à préciser :
- g) Autre, à préciser :

10. Question libre :

Veuillez préciser : je suis habitant permanent ici
 je suis habitant secondaire ici
 je suis habitant occasionnel ici

je suis propriétaire
 je suis locataire

Ma commune :

Une commune à la Une : La Salle Prunet

La commune de la Salle Prunet s'étend sur une superficie de 2000 ha, le long de la Mimente entre Causses et Cévennes. Elle est composée de 13 hameaux ou lieux-dits. Ceux qui s'accrochent sur les pentes de la vallée : Les Fouzès, La Borie, La Valette, Aubuisson, Perpau, La Grand-Ville, Les Chazes, Les Vernèdes et Pierrefort. Et, ceux nichés au bord de la Mimente : la Salle Prunet, Montvaillant, Sistres et les Casalets.

La châtaigneraie, la hêtraie et les "bancels" occupent les pentes schisteuses, alors que les champs et les pâturages investissent les sommets calcaires.

Toponymie

Salle : désigne la demeure seigneuriale par extension et référence à la grande salle commune ou des gardes des châteaux médiévaux.

Prunet : Vient de prunier ; au Moyen âge on cultivait de nombreuses variétés de cette espèce.

Montvaillant : les épithètes ne manquent pas pour magnifier les atouts guerriers de la montagne fortifiée. "Vaillant" avait alors le sens de fort ou robuste qui sied bien au site castelfère de la commune.

La Salle Prunet, hier.

De nombreux sites mis à jour témoignent de l'ancienneté du peuplement dès la préhistoire. Sur les crêtes calcaires de Chaumette, le long du GR 70, on a recensé un dolmen, des menhirs ainsi que plusieurs tumuli (tombe de l'âge de fer fouillées en 1975 par G. Fages) et des cupules (cavités creusées dans des roches plates, d'âge indéterminé)

C'est Prunet, hameau situé sur les pentes dominant côté nord le village actuel qui a donné une partie de son nom à la commune. Ce village existait déjà au XII^{ème} siècle ainsi qu'en témoigne une ordonnance royale aux archives départementales de Mende. Il faisait partie de la seigneurie de Montvaillant qui comprenait aussi les villages de La Valette, de La Grand-Ville, des Chazes et des Vernèdes, et jouxtait la seigneurie de Pierrefort (où l'on trouve les traces d'une ancienne tour de justice).

Le village près de la source du ruisseau de la Viale comprenait une église, un presbytère, un cimetière et quelques maisons. Il était relié au château de Montvaillant tout proche par un chemin passant à mi-pente, baptisé "cami messio".

En novembre 1702, lors des guerres de religions, l'église et le presbytère furent incendiées par les Camisards, ainsi que bien d'autres dans les Cévennes. Puis le village fut complètement rasé l'année suivante, comme les autres villages, sur ordonnance royale de Louis XIV.

Prunet ne fut jamais reconstruit comme le furent les autres hameaux de la commune ; aujourd'hui, il ne reste que quelques ruines éparses cachées dans les broussailles.

Lorsque les troubles religieux cessèrent, les pierres de l'église furent descendues à La Salle et servirent à construire, au bord de la Mimente, une nouvelle chapelle de style roman et un presbytère (transformés aujourd'hui en maison d'habitation).

Un siècle plus tard, à la Révolution, lors de la création des communes, la paroisse de La Salle-Montvaillant devint commune de La Salle Prunet. C'est à ce moment là que les terres et le village de Pierrefort furent rattachés à la commune.

Le village était alors desservi à partir de la "route vieille" par un pont traversant la Mimente à l'entrée du hameau. Celui-ci fut emporté par la crue de 1900 et ne fut pas reconstruit car les travaux du pont neuf et de la nouvelle liaison Florac-Alès rive droite étaient déjà commencés.

En juillet 1909, le C.F.D. qui reliait Florac à Ste Cécile d'Andorge fut mis en service ; dans notre commune son tracé suivait la nationale 106 et le passage des michelines rouges et blanches plusieurs fois par jour au cœur du village créait de l'animation. Mais en avril 1968 le train s'arrêta de "siffler" et les rails furent démontés.



La Salle Prunet, aujourd'hui et demain

Conseil municipal : Maire : René Grasset depuis 1983 (La Grand Ville)
1^{er} adjoint : Rolland Pascal (La salle Prunet)
2^{ème} adjoint : Annie Bécat (La Salle Prunet)
Conseillers : Michelle Serrière (La Salle Prunet) ; Gilberte Cellier (La Salle Prunet) ;
Véronique Malhautier (Les Chazes) ; Jean Couderc (La Borie) ;
Jean-Luc Agulhon (La Valette) ; Raymond Florit (Pierrefort) ;
Christian Agulhon (La Grand Ville) ; Serge Grasset (les Vernèdes)

Soit un conseiller à votre disposition dans chaque village.

Secrétaire : Forcada Jean-Luc
Employés communaux : Dumas André et Vaiani Jean-Claude

Ouverture de la mairie : le mardi, mercredi , vendredi matin. Tel : 04 66 45 01 33

Si la commune s'est dépeuplée comme toutes les campagnes au profit des villes (550 hab. en 1848 !), elle compte à l'heure actuelle 134 hab., soit près de 4% de plus depuis le recensement de 1999 . Et, grâce à son dynamisme et son ambition, tout en valorisant ses atouts, elle espère accentuer sa progression en population.

L'activité agricole connaît un renouveau avec l'installation ou la reprise d'exploitations par de jeunes agriculteurs dans presque tous les villages (2 à la Grand-Ville, 1 aux Vernèdes, 1 à Pierrefort, 1 à la Valette, 2 à la Borie) et la diversification de leurs productions.

La Ferme Auberge de la Borie



Voilà une dizaine d'années que Jean-Christophe Barthès , venant des environs de Gignac s'est installé dans notre commune en rachetant la propriété de Marcel Delpuech située à la Borie.

Pendant les trois premières années, Jean-Christophe a surtout remis en état les bâtiments bien délabrés, à l'aide de matériaux présents sur place : il a coupé des châtaigniers pour réaliser ses charpentes, débroussaillé, planté des pommiers de variétés locales et progressivement commencé l'élevage des chèvres (35 au début) pour la production de chevreaux ; puis il crée une fromagerie pour produire des fromages de chèvres label bio.

Bouillonnant d'idées, Jean-Christophe ne s'arrête pas ; il arrange des chambres d'hôtes coquettes, puis deux ans plus tard ouvre la ferme auberge. En parallèle, il continue à améliorer son exploitation : une nouvelle chèvrerie et une salle de traite moderne car son cheptel a augmenté (72 chèvres auxquelles il ajoute 8 vaches), ainsi qu'une salle d'affinage et d'expédition. Il devient président des fermiers cévenols regroupés pour l'expédition des fromages à des négociants en gros, vers Rungis ou Bordeaux (4 producteurs, bientôt 5).

Depuis deux ans, il est aussi président du marché paysan qui regroupe 12 producteurs de produits locaux qui se tient tous les dimanches matin, de Pâques à Toussaint, square Maury à Florac.

Soucieux de l'utilisation de produits naturels, il cultive des céréales pour ses bêtes ; il produit ses légumes ; fabrique ses sirops, ses confitures, son miel et même son pain une fois par semaine dans le four qu'il a restauré, pour sa table d'hôte ouverte du 15 juillet au 25 août (spécialités : chevreau ou cochon à la broche, pèlardons grillés)

Pour protéger l'environnement, il récupère le petit lait de ses fromages et se lance dans l'élevage des cochons (qui sont transformés à la coopérative de Hures la Parade).

D'autres projets sont en cours de réalisation : extension de la chèvrerie et des granges ; élevage plus important de vaches pour la production de lait cru vendu sur le marché, la fabrication de yaourts et de fromages. Dis, Jean-Christophe quand t'arrêteras-tu ?

Pour l'aider dans cette multitude d'activités, deux personnes le secondent à l'année, et du personnel saisonnier l'été. Présent sur l'exploitation dès l'aurore pour la traite jusqu'à fort tard le soir, Jean-Christophe est toujours souriant et disponible pour faire partager sa passion aux visiteurs : découverte de la traite, de la fabrication du fromage et d'un petit musée d'outils agricoles anciens qu'il a créé dans les anciens bâtiments (si vous possédez quelques outils dont vous voulez vous débarrasser, pensez à lui !)

En conclusion, ce dont est le plus fier Jean-Christophe, c'est d'avoir pu associer tourisme, production, respect des traditions et de l'environnement. Pour preuve, les hirondelles qui avaient déserté la Borie depuis longtemps sont revenues s'installer il y a 2 ans, avec des couples supplémentaires cette année !



L'été de nombreux estivants appréciant son calme et sa quiétude, ils sont accueillis chaleureusement dans les nombreux gîtes ou locations ; sans oublier l'Auberge Cévenole à la Salle et la ferme auberge de La Borie qui vous offrent des spécialités régionales dans des cadres frais et rustiques.

Pour ceux qui désirent s'installer parmi nous, en tant que résidents principaux ou secondaires, la commune et la communauté de communes favorisent une nouvelle urbanisation ainsi que les infrastructures nécessaires à celle-ci : 8 maisons en cours de construction à la Salle.

Des projets sont en cours : construction d'un garage communal, de logements sociaux, accueil de nouveaux artisans, extension de nouvelles zones d'habitation, revalorisation de l'ancienne voie ferrée en piste non motorisée...

L'animation de la commune est assurée par 2 associations (Les Amis du Sistre et les Amis du Coustel) qui permettent à la population de se retrouver et de partager des activités tout le long de l'année en y associant, l'été, les estivants : spectacles, fêtes, lotos, voyages....

Une dernière-née "Country Dance Coustel" propose l'apprentissage de la country tous les vendredis soir à 20h30, dans une ambiance sympathique et conviviale.

Nous qui sommes fiers de notre patrimoine et de sa richesse souhaitons le voir se maintenir et se développer dans les années à venir.

BIBLIOGRAPHIE :

Itinéraires protestants en Languedoc, tome 1 : Cévennes. Sous la dir. de P. Cabanel, Presses du Languedoc, 1998.

Brochure éditée par l'association 'Les amis du Coustel'.

Dictionnaire de la Lozère, J. Bouret.

Gens d'ici, Gens d'aujourd'hui...

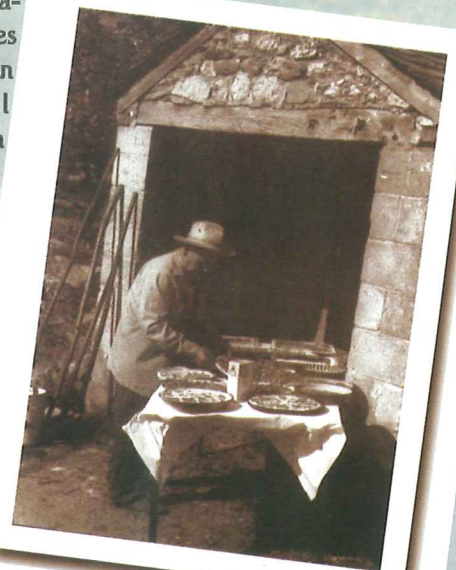
Monsieur Metge nous a quittés.

Les jeunes générations ne peuvent se souvenir de lui ou même savoir combien il a participé à la vie de la région. Mais pour ceux de mon âge, il restera quelqu'un d'extraordinaire...

Je me souviens encore de sa Juva 4, une petite voiture noire de laquelle il extra-
yait une quantité incroyable de marchandises : cageots de fruits et de légumes, bouteilles d'huile, tablettes de chocolat, paquets de farine et de sucre, caisse de morue salée. On ne descendait pas souvent à Florac à l'époque et la venue de Monsieur Metge était l'événement de la semaine ! Nous montions vers la petite place où il garaît sa voiture en tirant la carriole où nous entasserions les denrées pour la consommation hebdomadaire et familiale. C'était le jour où tout le village se retrouvait, se rassemblait, échangeait des nouvelles. Non que le hameau fut très grand ; on se voyait, on se rencontrait presque tous les jours. Mais le jour de monsieur Metge était spécial. Surtout pour nous les enfants car parmi tous les trésors étalés sur le muret de pierre, il y avait, Ô merveille, il y avait les SUCETTES SIFFLANTES ! Et ce jour-là le village résonnait d'une intempestive et discordante musique.

Il avait changé pour une voiture plus spacieuse, une Prairie, mais pendant des années Monsieur Metge a animé nos séjours de jeunes citadins. Pendant des années il a pourvu les hameaux isolés des denrées et objets nécessaires au quotidien des habitants. Et surtout, aussi longtemps qu'il a parcouru les routes et les chemins de la région, il a été celui autour duquel on se rassemble ; celui qui apportait un air de fête dans nos villages.

A La Salle, il se souvenait de son premier métier de boulanger. Chaque année, pour la Fête du village, il confectionnait les traditionnelles tartes aux prunes dont beaucoup se rappellent encore avec délectation...



Marcel Metge et les tartes aux prunes.

Merci Monsieur Metge.



Festivités

~ 14 JANVIER ~

au Foyer rural de Rousses : Galette des Rois.

~ 18 FÉVRIER ~

à 21 h au Temple de Vébron : Contes et Rencontres

* Les bibliothèques de nos villages, à Barre des Cévennes notamment peuvent recevoir des dons de livres.

* Suite à la fermeture momentanée du relais Stevenson, le CCAS vous informe que le repas de fin d'année sera reporté courant janvier.

Etat Civil

Naissances

Mathias PLANTIER le 23 juin à Cassagnas - Théo CLUYSEN le 4 août à Barre des Cévennes
Hélié MONET le 14 octobre à Barre des Cévennes - Zian MOLINES le 12 octobre à Vébron

Mariages

Stéphanie BOUNIOL et Jean-Luc SCHIRMER MASSONNET le 8 juillet à Cassagnas ~ Etienne GUITTARD et Caroline THIERRY le 16 juillet à St-Julien d'Arpaon ~ Guilhem BOURBON et Laure PARESYS le 16 juillet à Vébron ~ Teddy TIREL et Sandrine MARGUERITE le 6 août à Barre des Cévennes ~ Patrick LARGUIER et Séverine PAGES le 27 août à Barre des Cévennes ~ Stéphane OUALLET et Isabelle GABERT le 24 septembre à Vébron

Décès

Lina LOIGEROT le 11 septembre à St-Julien d'Arpaon ~ Norma BRUN veuve SACHAN le 10 octobre à Vébron ~ Robert ARGENSON le 21 octobre à Rousses ~ Marcel METGE le 6 novembre à La Salle-Prunet - Lucien PONGE le 25 décembre à Vébron